

Licence 2^e année 2024-2025

Département de philosophie de l'université de Bourgogne

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pierre Ancet Bureau 439 pierre.ancet@u-bourgogne.fr	Mirella Komain Bureau 136A ☎ 03.80.39.55.81 mirella.komain@u-bourgogne.fr

Composante(s) de rattachement : UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

– **Modalités d'accès à la formation**

Accès de plein droit : Les étudiants ayant validé la première année de la licence Philosophie ou le cas échéant les étudiants ayant obtenu au minimum 23 ECTS pour chaque semestre et la validation de l'UE1 ou l'UE2 (le statut Ajac doit faire l'objet d'une demande écrite dans un délai de 15 jours après la publication des résultats).

Accès par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université, le SEFCA (03.80.39.51.80)

– **Inscription administrative et inscription pédagogique**

En plus de [l'inscription administrative à l'université de Bourgogne](#), une inscription pédagogique (ou inscription aux examens) doit être effectuée auprès de la scolarité de la licence.

– **Règles de validation et de capitalisation**

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

N.B. : il en résulte qu'une personne qui n'a pas validé l'année en session 1 doit repasser en session 2 **toutes** les matières où elle est défaillante ou bien où elle a eu une note strictement inférieure à 10 dans les UE non validées (c'est-à-dire les UE ayant obtenu une note strictement inférieure à 10) des semestres non validés (c'est-à-dire les semestres dont la moyenne pondérée est strictement inférieure à 10). Une absence à l'une quelconque de ces épreuves de deuxième session entraîne la défaillance automatique à l'année (quelle que soit la note obtenue aux autres épreuves de session 2).

Pour les cours en CC + CT (contrôle continu et contrôle terminal) : L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

– **Assiduité**

3 absences injustifiées en TD entraînent une défaillance.

– **Statut étudiant salarié**

Les demandes de dispense d'assiduité aux TD sont à adresser exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

– **Compétences acquises à l'issue de la formation**

BC01 Usages digitaux et numériques : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

BC02 Expression et communication écrites et orales :

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

BC03 Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances pour procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

BC04 Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.

- Mettre en relation les grands débats contemporains entre eux et avec l'histoire des idées pour les analyser.

BC05 Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français, en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique, et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.

BC06 Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

BC07 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

BC08 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Voir le descriptif complet des attendus, objectifs et débouchés de la formation sur <https://formations.u-bourgogne.fr/>

PREMIER SEMESTRE (LICENCE SEMESTRE 3)

UE 1.1 Philosophie générale [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 1 : Usages digitaux et numériques

« Individu, Communauté, Humanité »

Irlande Saurin

Ce cours de philosophie générale prend pour fil conducteur ce qu'on pourrait appeler différents niveaux du rapport de l'être humain à sa propre existence et à celle du monde social et humain, pour interroger les modalités de leurs relations, continuité, fondation ou opposition. Qu'est-ce qui nous fait tenir les uns aux autres ? Qu'est-ce qui constitue, fonde, ou sape, le lien intersubjectif, social ou politique ? Comment se déploie l'humanité, en nous et dans notre relation aux autres, et quels problèmes ou promesses soulève le concept d'humanité ? Le thème étudié permettra d'aborder un certain nombre d'enjeux politiques et moraux (l'examen des différents niveaux d'appartenance communautaire et leur flexibilité), mais aussi épistémiques (comment atteindre un point de vue objectif ou universel ?), en puisant dans différents corpus philosophiques, sans préférence de période. Il se concentrera aussi sur certains enjeux philosophiques transversaux, tels que la place du droit dans les sociétés, et entre les sociétés, et les questions d'éducation.

Bibliographie purement indicative (les références seront précisées en cours)

- Platon, *République*, trad. Pachet, Gallimard, Folio, 1993
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, (les traductions Tricot, chez Vrin, ou Bodeüs, chez GF sont également valables)
- Aristote, *Les Politiques*, trad. Pellegrin, GF-Flammarion, 2015.
- Montaigne, *Essais*, I, 28 « De l'amitié », I, 31, « Des Cannibales »
- Rousseau, *Du Contrat social* - privilégier l'édition GF-Flammarion, éd. B. Bernardi.
- Rousseau, *Emile ou de l'éducation* - privilégier l'édition F-Flammarion, éd. A. Charrak.
- Kant, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique ; Projet de paix perpétuelle* (Toutes les éditions sont valables)
- Lévi-Strauss C., *Race et histoire*, Gallimard, Folio Essai, 1987
- Sen A., *L'idée de justice*, Flammarion, Champs essais, 2009, 2023.
- Diamond C., *L'importance d'être humain, et autres essais de philosophie morale*, PUF, Quadriges, 2011
- Delmas-Marty M., *Les forces imaginantes du Droit*, tome 1 : *Le relatif et l'universel*, Seuil, 2004, et tome 4 : *Vers une communauté de valeurs*, Seuil, 2011

UE 1.2 Philosophie morale [22 h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 8 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Origine et fondements de la morale

Louis Regad

Les questions autour de la morale sont traversées par plusieurs paradoxes. La morale est ce qui doit donner des règles à l'action de l'individu, elle s'applique ainsi au présent. Or, la réflexion morale nécessite une certaine abstraction et une prise de recul avec la vie concrète de l'homme, notamment du fait de la prétention de la morale à l'universalité. Le caractère abstrait et universel de la morale semble inséparable de la valeur qu'on lui accorde, mais c'est cela qui constitue également son principal problème. C'est la vie concrète, et la difficulté inhérente à l'action (où l'individu « ne sait pas quoi faire »), qui nécessite cette prise de recul et cette abstraction. Cette tension entre l'apparente nécessité de la morale et son éloignement vis-à-vis de l'action pratique se retrouve dans l'opposition entre la volonté souvent présente de vouloir dépasser une notion apparaissant comme désuète, vestige d'une lecture religieuse du monde, et les appels à un « retour à la morale » face à une époque parfois jugée décadente, qui en manquerait terriblement.

La question fondamentale de la morale est celle, pour l'individu, de la conduite de son existence : comment faut-il vivre ? Celle-ci soulève deux questions primordiales, à savoir celle de la nature de cet impératif, et celle du fondement des règles morales.

L'objet de ce cours sera justement celui d'une introduction au problème de l'origine et des fondements de la morale. La morale est-elle un sentiment naturellement présent chez l'homme, qui l'oblige à certaines actions ? Si ce n'est pas le cas, d'où vient-elle ? Qui peut me dire comment agir et pourquoi ? Pour éclaircir ces questions, nous commencerons par définir clairement le concept de morale, notamment en le différenciant d'un concept plus en vogue et qui semble moins suranné, à savoir celui d'éthique. Puis nous parcourrons les principales conceptions de la morale dans l'histoire de la philosophie. De quel ordre est la nécessité morale ? Est-elle une obligation naturelle inhérente à l'individu ou au contraire une contrainte extérieure ? Si tel est le cas, cette contrainte vient-elle de la société et pourquoi imposer une telle contrainte ?

Éléments bibliographiques :

- Ricœur, *Lecture 1 : Éthique et morale*, Seuil, 1999
- Rousseau, *Lettres morales*, Fayard, 2002
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, poche, 2011
- Hume, *Traité de la nature humaine*, Livre II, "Des passions", GF, 1991
- Hume, *Essais et traités sur plusieurs sujets*, volume 4, *Enquête sur les principes de la morale*, 2002
- Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Le livre de poche, 1993
- Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, PUF, 2014

- Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, Babel, 1997
- Nietzsche, *Généalogie de la morale*, Livre de poche, 2000
- Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, GF, 2000

UE 2.1 Philosophie moderne [22 h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Descartes

Guillaume Coqui

Ce cours d'histoire de la philosophie moderne, courant sur deux semestres, fournira l'occasion d'étudier dans une relative ampleur la philosophie cartésienne. Prenant pour guide le *Discours de la méthode*, il ne manquera pas de plonger autant que nécessaire dans les *Essais* auxquels ce Discours sert de préface, dans des ouvrages antérieurs non publiés par Descartes (*Règles pour la direction de l'esprit* ; *Le Monde, ou traité de la lumière*) ou dans des textes postérieurs (notamment les *Méditations, objections et réponses* et le *Traité des Passions de l'Âme*, mais aussi les *Principes de la philosophie*) et dans la riche Correspondance.

Au premier semestre, le TD de « méthodologie : textes » viendra appuyer le cours et fournir l'occasion à la fois de s'entraîner à l'exercice de l'explication de texte (sur programme en l'occurrence) et d'approfondir le travail sur Descartes.

On recommande l'emploi de l'édition Beyssade-Kambouchner des *Œuvres* de Descartes (en cours de publication chez Gallimard, collection TEL) chaque fois que ce sera possible, en dehors de la Correspondance (dont des extraits seront en tout état de cause distribués). Notamment, cette édition est de loin la meilleure pour le *Discours de la méthode* et les *Essais* (Descartes, *Œuvres complètes* [éd. Beyssade-Kambouchner], t. III : *Discours de la Méthode et Essais*, Paris, Gallimard, coll. « TEL », 2009) et pour les *Méditations* (2 vol., 2018).

L'édition de Ferdinand Alquié (3 vol. en Classiques Garnier) est également très bonne, et pour les *Méditations, Objections et Réponses*, Michelle et Jean-Marie Beyssade ont fourni une bonne édition en poche (GF-Flammarion). L'édition de référence demeure à ce jour celle d'Adam et Tannery (11 vol., réédition Vrin-CNRS en 1996), mais tout n'y est pas traduit, un bon nombre de textes demeurant en latin.

On attend des étudiants qu'ils aient lu au minimum le *Discours* en abordant le cours.

UE 2.2 Philosophie contemporaine [22 h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 4 : Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

Le philosophe au cinéma : voyage au bout de l'enfer ou saut dans la pensée ?

Debatisse Valentin

Nous tenterons dans ce cours de théorie critique des images d'introduire les grandes interprétations philosophiques du cinéma (Cavell, Bergson, Deleuze, Merleau-Ponty...) ainsi que les réflexions des critiques de cinéma (Ciment, Jousse, Bonitzer, Douchet...) et des cinéastes eux-mêmes sur le septième art (Hitchcock, Ozu, Kubrick, Wenders...) afin de comprendre quels liens peuvent entretenir la philosophie et le cinéma.

Il s'agira donc de donner aux étudiants des repères fondamentaux dans une philosophie du cinéma qui, comme le disait Jean Epstein, « est toute à faire ». Si a priori la rencontre de la philosophie et du cinéma ne peut se faire que sur le mode de l'antagonisme, nous nous demanderons s'il ne faut pas au contraire accorder au cinéma le bénéfice du doute dans la mesure où il semble interroger nos représentations et nous questionner sur notre activité philosophique elle-même : de quoi les images seraient-elles vraiment coupables ? peut-on prendre du plaisir devant des films qui font la gueule ? le cinéma peut-il faire de nous quelqu'un de bien ou à défaut nous rendre meilleurs ? y a-t-il un monde possible voire réel dans lequel le blockbuster n'est pas qu'un divertissement ? doit-on avoir peur du cinéma d'horreur ? les comédies romantiques ont-elles un intérêt en dehors des jours de rupture ?

En somme, faut-il brûler comme hérétiques les amoureux du septième art au nom du concept ou le cinéma peut-il être le lieu de la rédemption pour les âmes en peine, les cœurs brisés et les cerveaux poétiques ?

Bibliographie indicative (qui sera complétée à la rentrée)

CAVELL, Stanley, *À la recherche du bonheur* (1993), Paris, Vrin, 2017.

DELEUZE, Gilles, *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Editions de Minuit, 1983.

DELEUZE, Gilles, *Cinéma 2. L'image-temps*, Editions de Minuit, 1985.

MERLEAU-PONTY, Maurice, *Sens et non-sens* (1974), Paris, Editions Nagel.

UE 3.1 Méthodologie de l'explication de texte [12 h]

Évaluation session 1 : contrôle continu

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 3

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Guillaume Coqui

Ce TD de méthodologie de l'explication de texte sera articulé au cours de philosophie moderne sur Descartes.

UE 3.2 Méthodologie de la dissertation [12h]

Évaluation session 1 : contrôle continu

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 3

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 3 : Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

Irlande Saurin

Ce TD de méthodologie de la dissertation sera articulé au cours de philosophie générale.

UE 3.3 Langue (anglais, allemand ou espagnol) [12h]

Évaluation session 1 : *selon langue choisie*

Évaluation session 2 : *selon langue choisie*

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 2 : Expression et communication écrites et orales

UE 4.1 Philosophie des sciences [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit ou oral)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 7 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Axiomatique et formalisation

Andrea Ariotto

Ce cours de philosophie des sciences est centré sur la philosophie des mathématiques et de la logique et il est conçu comme complémentaire à l'enseignement de « Logique contemporaine ». Nous adopterons une perspective historique sur le développement de la logique formelle et sur la naissance de la méthode axiomatique moderne afin de comprendre les débats philosophiques à partir desquels la logique formelle contemporaine a été élaborée, et de montrer comment ils se mêlent avec l'histoire des mathématiques, avec le but d'arriver jusqu'aux seuils du débat sur les fondements des mathématiques. À travers la lecture de certains textes fondamentaux, nous prendrons comme fils conducteurs l'élaboration de la notion de forme logique (partie 1), la rigorisation des fondements de l'analyse et le débats sur la notion de nombre (partie 2), la formation de la notion moderne d'axiome et l'élaboration de la méthode axiomatique (partie 3).

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Nous allons pour l'essentiel discuter des extraits tirés des œuvres suivantes :

- Leibniz, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités*, dir. par J.-B. Rauzy, Paris Puf, 1998.

- Bolzano, *Contributions à une exposition mieux fondée des mathématiques*, dans *Premiers écrits*, dir. par C. Maigné et J. Sebestik, Paris, Vrin, 2010.
- Boole, *Les lois de la pensée*, trad. fr. par S. B. Diagne, Paris, Vrin
- Frege, *L'idéographie*, trad. par. C. Besson, Paris, Vrin, 1999.
- Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, trad. fr. par C. Imbert, Paris, Seuil, 1970.
- Dedekind, *Continuité et nombres irrationnels* et *Que sont et à quoi servent les nombres ?*, in *La création des nombres*, dir. par H. Benis-Sinceur, Paris, Vrin, 2008
- Husserl, *Philosophie de l'arithmétique*, trad. fr. par J. English, Paris, Puf, 1972
- Russell, *Principes des mathématiques*, dans *Écrits de logique philosophique*, dir. par J.-M. Roy, Paris Puf, 1989.
- Hilbert, *Sur les fondements de la logique et des mathématiques*, in : P. De Rouilhan et F. Rivenc, *Logique et fondements des mathématiques. Anthologie (1850-1914)*, Paris, Payot, 1992.

UE 4.2 Logique contemporaine [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 6 : Exploitation de données à des fins d'analyse

Conséquence, preuve, vérité

Andrea Ariotto

Ce cours vise à fournir une introduction à la logique formelle et à discuter certains enjeux philosophiques centraux qui se posent dans l'étude de cette discipline. Aucune connaissance préalable en logique ou en mathématique n'est présumée. Après avoir introduit les notions fondamentales d'énoncé, argument, formule, validité, langage formel, etc., nous allons étudier essentiellement le calcul des énoncés et le système de preuve en déduction naturelle.

Ce cours est conçu comme complémentaire à l'enseignement de « Philosophie de sciences » : dans le module de logique contemporaine nous nous arrêterons sur les aspects techniques et sur les notions fondamentales discutées au sein de la philosophie de la logique qui permettront de comprendre les enjeux philosophiques et épistémologiques présentés selon une perspective essentiellement historique dans le module de « Philosophie des sciences ».

Bibliographie

Chaque cours sera accompagné d'un polycopié avec les notions traitées et des exercices. Plusieurs manuels avec un choix d'exercices supplémentaires sont disponibles en français et en anglais, nous conseillons en particulier :

- F. Lepage, *Éléments de logique contemporaine*, Presses Universitaires de Montreal, 2010
- V. Halbach, *The Logic Manual*, Oxford University Press, 2010

Pour familiariser avec la philosophie de la logique, voir : D. Bonnay et M. Cozic (dir.), *Textes clés de philosophie de la logique*, Paris, Vrin, 2020 et F. Poggiolesi et P. Wagner (dir.), *Précis*

de philosophie de la logique et des mathématiques, vol. 1, *Philosophie de la logique*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

UE 5 Ouverture (voir le livret des UE d'ouvertures)

**Par exemple : UE Pouvoirs de la parole (philosophie & sciences du langage) [36h]
1/2 Humboldt : linguistique et philosophie du langage [18h]**

Emeline Durand

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Diplomate et haut fonctionnaire de l'État prussien, figure du classicisme allemand et théoricien de la culture, Wilhelm von Humboldt (1767-1835) fut aussi un grand penseur de la langue. Excellent connaisseur des langues anciennes, dont il ne cessa de commenter et de traduire les textes classiques, Humboldt se montra aussi curieux des langues du monde, collectant et étudiant des échantillons linguistiques provenant des régions les plus diverses. Son travail de linguiste devait donc se partager entre l'étude empirique des langues et la constitution d'une théorie philosophique voyant dans la parole l'expression de l'activité universelle de l'esprit humain et dans la langue la forme vivante et plastique de cette activité. Source d'inspiration pour de nombreux penseurs du langage au XX^e siècle, mais encore souvent mécomprise – comme lorsqu'elle se voit réduite à la théorie des « visions du monde » ou à l'aporie du relativisme linguistique –, l'œuvre de Humboldt permet de poser avec rigueur la question des rapports entre pensée de la langue et anthropologie.

Ce cours se propose d'introduire à la lecture de l'œuvre théorique de Humboldt, sur laquelle on s'appuiera pour méditer les relations entre science des langues et philosophie du langage, c'est-à-dire pour tâcher de comprendre ce que la connaissance des langues en leur diversité apporte au concept philosophique de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- Wilhelm von Humboldt, *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, trad. D. Thouard, Paris, Seuil, 2000.
- Wilhelm von Humboldt, *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, trad. P. Caussat, Paris, Seuil, 1974 (rééd. : Limoges, Lambert-Lucas, 2021).
- Denis Thouard, *Et toute langue est étrangère. Le projet de Humboldt*, Paris, Encre marine, 2016.
- Jürgen Trabant, *Traditions de Humboldt*, trad. M. Rocher-Jacquín, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999.

2/2 Techniques du langage [18h]

Luca Nobile, Sergueï Tchougounnikov, Arthur Joyeux

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Techno-oralité. Depuis un quart de siècle, le numérique transforme nos usages du langage d'une manière si rapide, profonde et généralisée, qu'on a parfois du mal à mettre au

point la direction d'ensemble du processus et ses retombées culturelles. Ce premier module du cours *Techniques du langage* propose un itinéraire de réflexion en trois étapes. On envisagera tout d'abord le problème du point de vue de l'histoire longue et on tentera de définir formellement les propriétés pragmatiques du numérique par rapport à l'oralité primaire, d'une part, et à l'écriture traditionnelle sur support solide, d'autre part. On retracera ensuite une archéologie contemporaine de la techno-oralité numérique, c'est-à-dire une étude de son origine, en analysant la manière où la transition vers la techno-oralité analogique fut conceptualisée par trois grands penseurs du ^{xx}^e siècle : Walter Benjamin (1933), Martin Heidegger (1959) et Roman Jakobson (1960 et 1965). En conclusion, on verra de quelle manière les théories de la fonction poétique et de l'iconicité linguistique de Jakobson ont évolué à l'âge de l'oralité numérique et peuvent être comprises comme des rationalisations de conceptions archaïques, propres aux cultures orales magico-mythiques.

Poéticité. Dans ce deuxième module, il s'agira d'examiner les relations entre langage et conscience, en centrant l'étude sur les aspects esthétiques des phénomènes langagiers, c'est-à-dire sur le langage pris dans sa fonction esthétique (la langue poétique et la langue littéraire). On cherchera à amorcer une analyse comparée des formalismes européens ayant pour but une relecture épistémologique du phénomène formaliste dans l'Europe du ^{xix}^e et du ^{xx}^e siècles — principalement, à partir de la linguistique et de la poétique de Roman Jakobson (1896-1982). On s'attachera à restituer le projet formaliste dans sa complexité et son hétérogénéité, comme une science expérimentale fondée au croisement de nombreuses disciplines et nourrie de leurs apports, analysée du point de vue épistémologique.

Logiques. « Je pense que le langage ordinaire est vague et inexact, et que toute tentative pour être précis et exact exige une modification à la fois de sa syntaxe et de son vocabulaire » (Russell, 1985). Cette citation synthétise le projet de la philosophie analytique : élaborer une méthode permettant de pallier l'impuissance du langage ordinaire en reformulant les problèmes philosophiques par des énoncés logiquement valides. Certains phénomènes ne trouvent toutefois pas de réponse dans l'approche vériconditionnelle du sens et réduisent le projet analytique à une « illusion descriptive » (Austin). Pour les philosophes de l'École d'Oxford (Wilson, Austin, Ryle, Searle, Strawson, Grice) la signification d'une expression n'est qu'une tendance de celle-ci à produire certains effets (comportementaux et psychologiques) sur les auditeurs. Sur un autre plan, c'est au cœur de la logique qu'il faut introduire le « flou » (*Fuzzy Sets*, Zadeh, 1965). Le cours présentera succinctement les bases philosophiques de la pragmatique gricéenne, celles sous-jacentes de la *fuzzy logic* ainsi que leurs liens avec certains phénomènes linguistiques.

UE 6 (optionnelle) : UE de préprofessionnalisation, UE Engagement ou autres UE Transversales

Pour avoir plus de renseignement sur l'UE de préprofessionnalisation (en vue de la préparation aux concours de l'enseignement, CRPE ou CAPES), contacter la scolarité.

Voir le descriptif de l'UE Engagement et des autres UE Transversales sur <https://ub-link.u-bourgogne.fr>

SEMESTRE 2 (LICENCE SEMESTRE 4)

UE 1.1 Philosophie générale [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal uniquement

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 6 : Exploitation de données à des fins d'analyse

Perception, mémoire et imagination

Pierre Ancet

La perception, la mémoire et l'imagination sont des facultés essentielles de l'esprit humain, que l'on présente généralement comme dissociées. Or, sans perception, y aurait-il des souvenirs ou des images mentales ? Sans l'appui de la mémoire et de l'imagination, que resterait-il de la perception ? Nous verrons que celle-ci est en outre fondée sur une expérience et une connaissance implicite. Quant à la mémoire et l'imagination, elles ne peuvent être considérées seulement comme une recreation du passé pour l'une et une pure création de l'esprit pour l'autre. La mémoire peut s'avérer trompeuse et pétrie d'imaginaire, comme l'imagination peut s'appuyer sur d'autres fictions, mais aussi sur des souvenirs biographiques.

Ces thèmes nous permettront de réfléchir à la nature de nos représentations ou contenus mentaux, à nos croyances et nos désirs, sans oublier de souligner les différences parfois marquées entre chacun d'entre nous, et plus encore avec des peuples de cultures très différentes, dont la singularité nous permettra d'interroger l'universalité de ces facultés humaines.

Bibliographie :

- Henri BERGSON, *L'Energie Spirituelle* (1919), chapitre « Le Rêve », Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 2017.
- Henri BERGSON, *Matière et Mémoire*, (1896), chapitre premier, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 2012.
- Denis DIDEROT, *Lettre sur les aveugles* (1749), Paris, Gallimard, 2004.
- François JACOB, *La Logique du vivant. Une Histoire de l'hérédité*, Gallimard, coll. « TEL », 1970 (lire le début du livre, puis privilégiez les passages cités dans le cours et ceux traitant de la vue à la Renaissance).
- John LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1694). Voir surtout le livre II, particulièrement le chapitre IX "De la perception"
- Elisabeth LOFTUS, *Le syndrome des faux souvenirs* (1997), Paris, Exergue, 2001
- Maurice MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. "TEL", 1945. Introduction, chapitres 1 et 2 (attention il s'agit d'un livre difficile).
- Oliver SACKS, *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau* et autres récits cliniques, Paris, Seuil, coll. "Points Essais", 1988 (très agréable à lire, voir surtout le chapitre 1 et les chapitres 3 à 8).
- Oliver SACKS, *Un Anthropologue sur Mars. Sept histoires paradoxales*, Paris, Seuil, coll. "la couleur des idées", 1996 (Très facile à lire. Presque tous les cas cliniques exposés traitent d'une variation de la perception).

- Gilbert SIMONDON, *Cours sur la perception (1964-1965)*, Paris, PUF, 2013.

UE 1.2 Philosophie du droit et de la politique [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 1 : Usages digitaux et numériques

Le Droit, l'État, l'institution de la liberté ***Une lecture critique des Principes de la philosophie du droit de Hegel*** **Aurélien Requena**

Les *Principes de la philosophie du Droit*, dernier des grands ouvrages systématiques publiés par Hegel en 1820, ont souvent été perçus comme l'exposé d'une philosophie conservatrice : légitimation spéculative du fait politique accompli, apologie de l'ordre établi (par l'État, ce « divin terrestre »). Mais « le philosophe de l'État prussien » ne nous donne-t-il pas à lire dans le système du Droit, en lieu et place d'un ensemble de normes transcendantes, le *devenir-monde* de la liberté elle-même : le processus de la réalisation par soi de l'esprit dans une « seconde nature » constituée des pratiques, mœurs, et institutions qui permettent à la volonté de s'objectiver ?

L'ouvrage de Hegel nous confrontera à une série de paradoxes : comment concilier l'exigence fondationnelle de *principes* avec la méthode *dialectique*, la normativité avec la processualité ? Comment revendiquer l'idée d'un droit naturel en soutenant en même temps que seul « ce qui est effectif est rationnel » ? Comment faire de la personnalité juridique le fondement absolu du droit et pourtant dénoncer la prétention de l'individu à être autonome ? En quoi la morale a-t-elle sa place au sein d'une réflexion sur le droit ? Comment se distingue-t-elle de l'éthique ? Si le monde des coutumes et des lois apparaît comme un réseau de contraintes pour l'agir individuel, comment y trouver la manifestation même de la liberté ?

Nous suivrons ces chemins de la liberté à travers les trois sphères emboîtées des *Principes de la philosophie du Droit* : la sphère du droit abstrait, la sphère de la moralité, et la sphère de l'éthicité. Cette lecture nous offrira l'occasion d'explicitier les positions philosophiques que le discours hégélien a en quelque sorte incorporées dans son déploiement (le jusnaturalisme et l'école historique du droit, le contractualisme, la morale kantienne, la philosophie éthique et politique d'Aristote, le libéralisme économique ...) mais aussi d'évoquer les usages et les déplacements critiques qui ont été faits de ses analyses par ses héritiers, notamment Karl Marx et Axel Honneth.

Indications bibliographiques :

Edition de référence des *Principes de la Philosophie du Droit* impérative pour le cours : G.W.F HEGEL, *Principes de la Philosophie du Droit*, trad. Jean-François Kervégan, Paris, PUF « Quadrige », 2013.

Ouvrages introductifs, analytiques ou critiques autour des *Principes de la Philosophie du Droit* :

- Eugène FLEISCHMANN, *La philosophie politique de Hegel*, Paris, Tel Gallimard, 1992.

- Gilles MARMASSE, *Force et fragilité des normes*, Paris, Vrin, 2019.
- Jean-François KERVEGAN, *L'Effectif et le Rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, Vrin, Paris, 2017.
- Karl MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. V. Béguin, A. Bouffard, P. Guerpillon, F. Nicodème, Paris, Les éditions sociales, 2018.
- Axel HONNETH, *Les Pathologies de la liberté*, Paris, La découverte, 2008.

UE 2.1 Philosophie moderne [22h]

Évaluation session 1 : contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Descartes

Guillaume Coqui

Ce cours d'histoire de la philosophie moderne, courant sur deux semestres, fournira l'occasion d'étudier dans une relative ampleur la philosophie cartésienne. Prenant pour guide le *Discours de la méthode*, il ne manquera pas de plonger autant que nécessaire dans les *Essais* auxquels ce Discours sert de préface, dans des ouvrages antérieurs non publiés par Descartes (*Règles pour la direction de l'esprit* ; *Le Monde, ou traité de la lumière*) ou dans des textes postérieurs (notamment les *Méditations, objections et réponses* et le *Traité des Passions de l'Âme*, mais aussi les *Principes de la philosophie*) et dans la riche Correspondance.

Voir la bibliographie complète ci-dessus (S1).

UE 2.2 Philosophie antique & médiévale [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 4 : Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

Le scepticisme antique de Pyrrhon à Sextus Empiricus

Jean-Marc Bryard

Mouvement 1 : aux racines du scepticisme, généalogie de la naissance du mouvement sceptique.

En suivant les témoignages de Diogène Laërce et de Sextus Empiricus, on pointera ce qui, dans la tradition antérieure à Pyrrhon, est susceptible de nous éclairer quant à l'émergence de la pensée sceptique, c'est-à-dire certes la manifestation d'une défiance à l'égard des pensées dogmatiques mais tout aussi bien, en amont, les décisions philosophiques à l'égard des relations de la pensée à la réalité. On verra ce qui soutient et détermine la critique du caractère absolu des valeurs et les conséquences que l'on doit en tirer en termes de connaissance et de conduite de l'action. Face à ces axes majeurs pour la philosophie, il faudra

également rendre compte de l'existence de différentes options à l'intérieur même du scepticisme, ce qui nous conduira au deuxième mouvement du cours.

Mouvement 2 : les grandes figures du scepticisme et les éléments fondamentaux de leur pensée : Pyrrhon, Enésidème, Agrippa, Sextus Empiricus.

On verra ici ce qui caractérise ce que l'on pourrait appeler le scepticisme des origines avec Pyrrhon et la manière dont il va se trouver infléchi et complété sur certaines orientations par les successeurs du fondateur ; mais il faudra aussi analyser la manière dont certains mouvements s'imprègnent du scepticisme tout en restant distinct de lui, à l'exemple des penseurs de la Nouvelle Académie, en particulier Arcésilas et Carnéade (nous nous arrêterons à cette occasion sur la question d'une lecture sceptique de Platon puisqu'elle est souvent retenue à ce moment-là, c'est-à-dire durant la période hellénistique).

Mouvement 3 : les axes majeurs de la pensée sceptique.

Nous serons amenés à examiner plus précisément comment le scepticisme constitue une contestation des théories de la connaissance telles qu'elles se développent dans les écoles dites « dogmatiques », spécifiquement l'épicurisme et le stoïcisme. Pourquoi et comment s'agit-il de critiquer les théories de la connaissance en présence et ce qui en fait la première marque, c'est-à-dire la question des critères de la vérité. Qu'en déduire des liens éventuels du scepticisme avec l'empirisme, quel type de connaissance s'agit-il alors d'élaborer dans la conception sceptique.

Au-delà des éléments qui concernent le domaine de la connaissance et compte tenu de la remise en question du caractère absolu des valeurs, quelles orientations pratiques le scepticisme est-il susceptible de défendre et dans quelle mesure les critiques qui insistent sur les conséquences morales désastreuses de la doctrine de Pyrrhon sont-elles recevables.

Au terme de ce parcours, on examinera en conclusion comment certains arguments sceptiques ont pu être réutilisés voire récupérés par d'autres mouvements philosophiques mais aussi et plus particulièrement, par certains penseurs importants du christianisme primitif pour défendre la vérité et le mode de vie chrétiens contre les options de la philosophie « païenne ».

Éléments bibliographiques, indications de lecture

Les lectures suivantes peuvent constituer une bonne préparation :

- Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, livre IX. Nous conseillons l'édition Le livre de Poche, coll. « La pochothèque », traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé, 1999. La deuxième moitié du livre IX est consacrée aux sceptiques, l'introduction, la traduction et les notes sont de Jacques Brunschwig, nous conseillons vivement la lecture de cette introduction.
- Jean-Paul Dumont, *Les sceptiques grecs* (textes choisis et traduits par), PUF, 1^{ère} éd., 1966. L'ouvrage va bien au-delà d'une anthologie de textes, il s'appuie sur des extraits pour présenter le scepticisme dans ses orientations (en particulier par un agencement intéressant des textes de Sextus Empiricus).
- Léon Robin, *Pyrrhon et le scepticisme grec*, PUF, « Les grands philosophes », 1944.

Concernant Sextus Empiricus, plusieurs éditions existent de ses œuvres (puisqu'elles nous sont parvenues dans un état satisfaisant) : *Hypotyposes pyrrhoniennes* ou *Esquisses pyrrhoniennes* et *Contre les Professeurs*. Il faudrait commencer, même si la lecture peut paraître parfois fastidieuse à ceux qui ne sont pas familiarisés à l'écriture de Sextus, par les *Esquisses pyrrhoniennes*. Nous conseillons ici vivement l'édition bilingue aux Editions du

Seuil, coll. « Points. Essais » dont l'introduction, la traduction et les commentaires sont de Pierre Pellegrin qui nous offre ici un travail remarquablement éclairant dont nous ne pouvons que conseiller la lecture. Pour le traité *Contre les professeurs (Adversus mathematicos)*, nous conseillons prioritairement la lecture des livres VII et VIII (regroupés sous le titre *Contre les logiciens*) consacrés aux questions de connaissance et qui permettent, pour ceux que cela intéresse, d'entrer dans la technicité des débats. Le texte est publié dans les éditions Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », introduction, traduction, commentaires par René Lefebvre, 2019.

Enfin, on consultera avec profit A. A. Long et D. Sedley, *Les philosophes hellénistiques* (traduction française de Jacques Brunschwig et Pierre Pellegrin, éd. GF Flammarion, vol. 1, 2001).

On peut consulter également quelques autres sources solides et utiles comme *l'Histoire de la philosophie* d'Emile Bréhier (livre second, chap. IV en particulier) ou le *Dictionnaire des philosophes antiques*, outil très précieux, articles Pyrrhon, Enésidème, Agrippa, Sextus Empiricus (sous la direction de Richard Goulet, CNRS Editions ; les volumes sont accessibles en accès libre à la BU).

Nous donnerons, dès les premières séances du cours, d'autres indications bibliographiques supplémentaires.

UE 3.1 Méthodologie de l'explication de texte [12h]

Évaluation session 1 : Contrôle continu

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 3

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Jean-Marc Bryard

Ce cours de méthodologie de l'explication de texte sera articulé au cours sur le scepticisme antique de Pyrrhon à Sextus Empiricus.

UE 3.2 Méthodologie de la dissertation [12h]

Évaluation session 1 : Contrôle continu

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 3

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 3 : Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

Pierre Ancet

Ce cours de méthodologie de la dissertation sera articulé au cours « Perception, mémoire et imagination ».

UE 3.3 Langue (anglais, allemand ou espagnol) [12h]

Évaluation session 1 : *Selon langue choisie*

Évaluation session 2 : *Selon langue choisie*

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 2 : Expression et communication écrites et orales

UE 4.1 Philosophie du vivant [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 5

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 7 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Communiqué prochainement

Communiqué prochainement

UE 4.2 Esthétique [22h]

Évaluation session 1 : 40% de contrôle continu (une note minimum) et 60% de contrôle terminal (écrit ou oral)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 5

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 8 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

La création artistique

Emeline Durand

La création artistique est sans doute l'un des aspects les plus mystérieux de l'expérience esthétique. Ce mystère ne tient pas seulement à ce que le spectateur, face à l'œuvre d'art, n'est témoin que du résultat du travail de l'artiste et non du processus créateur lui-même, lequel apparaît souvent comme l'effet d'un talent qui met l'artiste à part du commun des mortels et qui, malgré son ancrage dans la continuité d'une tradition ou d'une école, ne se laisse pas reconduire à l'application de règles préétablies, mais consiste à inventer des formes encore inédites. Plus encore, la production de l'œuvre d'art renferme le mystère inhérent à toute création, celui de l'apparition dans le réel d'une nouveauté singulière, venant enrichir le domaine de l'expérience d'une manière entièrement imprévisible et néanmoins décisive.

C'est à penser cette double dimension – esthétique et métaphysique – de la création artistique que s'attachera le cours. En lisant de grands textes de la tradition philosophique, mais aussi des écrits d'artistes, nous aborderons les différents concepts par lesquels penseurs et créateurs ont tâché d'appréhender la création artistique, entre inspiration et imitation, apprentissage des règles de l'art et invention géniale de formes nouvelles, perpétuation d'une tradition et renouveau avant-gardiste, singularité du regard de l'artiste et universalité de l'expérience esthétique.

Premières indications bibliographiques :

- Platon, *Ion*, trad. M. Canto, Paris, Garnier Flammarion, 1989.
- Platon, *Phèdre*, trad. L. Brisson, Paris, Garnier Flammarion, 2006.
- Aristote, *Poétique*, trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot, Paris, Seuil, 1980.
- Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, trad. sous la direction de F. Alquié, Paris, Gallimard, 1989 (§ 40 à 57).
- Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Cours d'esthétique*, Tome I, trad. J.-P. Lefebvre et V. von Schenck, Paris, Aubier, 1995.
- Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, trad. C. Sommer, V. Stanek et M. Dautrey, Paris, Gallimard, 2009, tome I (Livre III, p. 359-520).
- Friedrich Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, Paris, Gallimard, 1989.
- Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain I*, IV^e section, trad. P. Wotling, Paris, Garnier Flammarion, 2019.
- Henri Bergson, « La perception du changement », *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF, 2012.
- Henri Bergson, *Le rire*, Paris, PUF, 2012.
- Theodor W. Adorno, *Philosophie de la nouvelle musique*, trad. H. Hildenbrand et A. Lindenberg, Paris, Gallimard, 1979.
- Gilles Deleuze, *Francis Bacon. Logique de la sensation*, Paris, Seuil, 2002.
- Laurent Guyot, *Philosophies de la création artistique*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2022.
- Vassily Kandinsky, *Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, éd. Ph. Sers, Paris, Gallimard, 1989.
- Paul Klee, *Théorie de l'art moderne*, trad. P.-H. Gonthier, Paris, Gallimard, 1998.

UE 5 Ouverture (voir livret des UE d'ouverture et département de sociologie)

Évaluation : selon UE choisie

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 2

UE 6 (optionnelle) : UE de préprofessionnalisation, UE Engagement ou autres UE Transversales

Pour avoir plus de renseignement sur l'UE de préprofessionnalisation (en vue de la préparation aux concours de l'enseignement, CRPE ou CAPES), contacter la scolarité.

Voir le descriptif de l'UE Engagement et des autres UE Transversales sur <https://ub-link.u-bourgogne.fr>